

Commune de



# Lalheue

Bulletin Municipal Mois de Janvier 2021 N° 419



Suite au concours de dessin lancé en fin d'année sur le thème « Dessine-moi ta carte de vœux 2021 », les heureux gagnants ont été récompensés par un lot de friandises et un livre.  
De gauche à droite Emma Fauchard, Léonie Nectoux, Elise Duverneaux, Léopole Bonnot, Cyril Bonnot et Anaïs Fauchard

## **SOMMAIRE :**

**Au Conseil municipal**  
**La Vie de tous les jours**  
**Etat-civil**  
**La Parole aux associations**

### **Secrétariat de Mairie**

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00  
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30  
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

*Au conseil municipal du 14 décembre 2020  
et du 23 janvier 2021*

1. **TRAVAUX VOIRIE – SUBVENTIONS** : Dans le cadre de son projet d'aménagement sur le Hameau du Buisson Roncin pour la sécurisation des piétons et le ralentissement de la vitesse sur la route de la Ferté, le Conseil autorise le Maire à solliciter les subventions et à signer toute pièce ou convention nécessaire à la mise en œuvre de ces demandes de financement : 5 200 € (subvention maximum) auprès du Conseil départemental de Saône et Loire, une aide complémentaire correspondant à 20 % du coût total HT des travaux auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux. Une demande de subvention au titre des amendes de police sera prochainement soumise à l'assemblée.
2. **REMBOURSEMENT DES FRAIS 2020 PAR LE SIVOS DU VAL DE GROSNE** : Le Conseil arrête le montant des frais à 12 009.57 € correspondant aux heures de ménages dans les écoles, l'occupation et les frais d'électricité de la salle des fêtes pour la cantine scolaire, les frais de reprographie de l'école du Quart Goin et les charges de fonctionnement des deux écoles (électricité, eau et chauffage).
3. **TARIFS COMMUNAUX 2021** : Le Conseil décide (Abstention 1, Pour 9, Contre 0), de reconduire les tarifs à l'identique (sans augmentation depuis 2017) :
  - Tarifs bois : Affouage : 22 € - Houppiers : 5 € le stère – Dépôt de bois sur le domaine communal : 22 €
  - Concession cimetière (Tarif au M<sup>2</sup>) : 27 € pour 15 ans - 52 € pour 30 ans. Jardin du souvenir : 350 € pour 15 ans.
  - Location salle des fêtes (avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2021) :
    - TARIFS HABITANTS : 24H (en semaine uniquement) : 115 € - 48H : 155 € - 72H : 195 €
    - TARIFS PERSONNES EXTERIEURES : 24H (en semaine uniquement) : 145 € - 48H : 185 € - 72H : 235 €
    - TARIFS ASSOCIATIONS DE LALHEUE : 70 € (1<sup>ère</sup> location gratuite).
    - TARIFS « VIN D'HONNEUR » : 55 €

L'électricité reste au coût réel avec relevé du compteur. Le montant de la caution est fixé à 700 €.  
Les arrhes doivent être versées dans les 15 jours suivant la réservation. A défaut de paiement dans ce délai, l'option de réservation est annulée.
4. **FORET COMMUNALE –AFFOUAGES 2021** : En complément des parcelles 27 et 28 et afin de limiter la propagation du champignon du Chalara fraxinea qui atteint les frênes, le Conseil, APPROUVE l'inscription à l'état d'assiette de l'exercice 2021 des parcelles 1 et 2. Le Conseil fixe les délais d'exploitation pour permettre la sortie des bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses comme suit : Taillis et des petites futaies : Abattage 15/04/2022 / Vidange 15/09/2022 - Façonnage et vidange des houppiers : 15/10/2023
5. **RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE A LA CONVENTION CADRE RELATIVES AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE SAONE-ET-LOIRE** : Pour information, la commune adhère au service de médecine préventive pour ses agents.
6. **LOTISSEMENT DU CHAMP POILLIER** : la Commune réitère sa garantie pour le remboursement du prêt contracté par la SEMCODA auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dont les conditions financières ont été réaménagées.

**Compte-rendu de réunions, questions et informations diverses**

• **SYDESL : Rapporteur François Poirier :**

Concernant les demandes d'enfouissement des réseaux électriques, les dossiers en cours sont nombreux car le reste à charge des communes est très faible (+ de 200 dossiers déposés). Il propose de faire une demande pour enfouir les câbles électriques du centre Bourg de Lalheue (de la place jusqu'à la mairie).

• **SIVOS : Rapporteur Marinette Puech :**

Les effectifs sont en baisse. 136 élèves prévus pour la rentrée 2021 / 2022. Le nombre de classes à la rentrée dépendra de la prochaine réunion avec l'inspectrice. Plusieurs arrêts maladie ont frappé le personnel du SIVOS, nécessitant une décision modificative de budget. La fin des travaux sur Etrigny est programmée pour février. La Commune de Nanton fera appel à des architectes pour étudier le projet sur leurs bâtiments en début d'année.

• **Projet VOIRIE : rapporteur François POIRIER**

En complément du projet voirie sur le Buisson Roncin, un projet expérimental de ralentissement de la vitesse sur la route de Laives est à l'étude. Les demandes de devis sont en cours (marquage au sol, panneau stop...). Un bilan sur l'état de l'ensemble de nos routes a également été réalisé le 29 janvier avec M. BERTHIER et M. ROBERT pour déterminer les réparations à réaliser rapidement (nids de poules, fissures etc...). Dans un second temps, un programme d'actions pluriannuel pour la réfection des différentes routes de Lalheue sera proposé au Conseil afin d'échelonner et de prioriser sur les 5 années à venir les travaux à réaliser.

• **Autres infos diverses : Rapporteur Christian CRETIN :**

- Suite à l'annulation du repas des aînés, des colis gourmands ont été distribués en fin d'année.  
- Centenaire de Mme FLAMMANT : la municipalité a tenu à s'associer aux proches de Mme Henriette Flammant qui fêtera très prochainement ses 100 ans le 14 février, l'occasion de lui rendre une petite visite en comité restreint du fait du respect des gestes barrières (le Maire, Mme MULLER et Mme MINCK) et de partager avec elle un bon moment de convivialité.  
- Etat d'avancement du déploiement de la fibre : Les travaux sont terminés. La réception technique a été effectuée en fin d'année et le prestataire a rendu son rapport à Orange. L'ouverture commerciale devrait ensuite démarrer avec les différents opérateurs.  
- La pompe à chaleur (clim/chauffage) de l'école du quart Goin est définitivement hors service. La mairie a sollicité 2 devis auprès d'entreprises spécialisées pour son remplacement à neuf.



## LA VIE DE TOUS LES JOURS

### Le Mot du Maire

En ce début d'année, le virus circule toujours de façon active et nous n'avons pas la possibilité de nous réunir pour les vœux et le verre de l'amitié.

Au-delà des péripéties de la gestion de cette crise sanitaire, préserver la santé de chacune et de chacun d'entre nous doit être notre priorité et notre solidarité collective est indispensable.

L'année 2020 nous a offert son lot d'aléas : confinement, élections à rallonge, réunions annulées, les enfants perturbés pour suivre le programme scolaire, couvre-feu...

Nous souhaitons remercier l'ensemble des acteurs qui ont fait en sorte que chacun au sein de notre commune puisse s'épanouir malgré les contraintes rencontrées ces derniers mois.

Grace à toute l'équipe du SIVOS, les enfants ont pu bénéficier d'un accueil extrascolaire et d'un service de cantine dans le respect des mesures sanitaires.

Nous sommes également très reconnaissants envers les institutrices, Muriel Dupuis et Emilie Bousseau, qui ont assuré la pédagogie à distance pendant de longues semaines. Elles ont su retrouver un climat de confiance avec les enfants une fois le retour en classe tout en assurant les règles sanitaires.

Merci à notre responsable cantine et employée municipale, Corinne Beck, qui a su trouver l'organisation optimale afin que les enfants puissent se restaurer dans les meilleures conditions possibles.

Maintenant, en route pour 2021.... Plusieurs projets sont en cours ou vont pouvoir commencer.

La réfection du mur du cimetière est bien avancée. La collecte de fonds assurée par la gestion du patrimoine (afin de financer une partie des travaux) fonctionne au-delà de nos attentes, et ceci notamment grâce à divers dons de Leurats. Nous adressons nos remerciements à M. Lambert pour avoir initié cette démarche, mais aussi pour son aide précieuse dans ce projet : affiches, communication. L'association « Pierres d'Autrefois » a également prêté main forte à ce projet notamment lors du week-end de la Toussaint.

La commune est prête pour une nouvelle ère numérique en 2021 : la fibre est installée, en aérien et souterrain, dans tout le village. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre de cette année, les opérateurs télécom prendront contact avec les habitants pour finaliser les installations jusqu'à leurs domiciles.

Une étude de sécurisation de la route de la Ferté sur le hameau du Buisson Roncin et de la route de Laives a démarré. Une réunion publique sera organisée afin que l'on puisse échanger avec vous sur ce sujet, sous réserve que les rassemblements de personnes soient de nouveau autorisés.

L'équipe municipale vous adresse ses meilleurs vœux, pour vous et vos proches, pour l'année 2021.

Christian CRETIN

*« Quand on ne peut revenir en arrière, on ne doit se préoccuper que de la meilleure façon d'aller de l'avant ». Paulo Coelho*

### Aides-entreprises

#### La Communauté de Communes vous informe :

#### Fonds de soutien aux entreprises (TPE) d'Entre Sône et Grosne

De nombreuses entreprises constituant le tissu économique de notre intercommunalité sont impactées par la crise sanitaire. Afin de faire face à cette situation inédite, **le Conseil Régional Bourgogne Franche Comté avec le concours de votre Communauté de Communes** ont créé un fonds de soutien à l'économie de proximité pour aider prioritairement les Très Petites Entreprises (TPE) à passer ce cap difficile. Ce dernier est réservé aux entreprises de 0 à 10 salariés inclus et permet l'obtention d'une subvention d'investissement représentant 50% du montant des dépenses éligibles (plafonné à 2 500€).

+ d'infos sur le site de votre communauté de communes :

<https://www.cc-entresoneetgrosne.fr/economie/covid-19-les-aides-aux-entreprises>



# ETAT CIVIL 2020

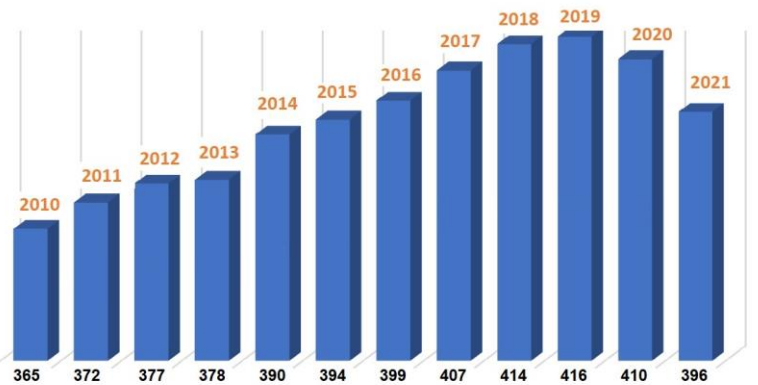
## Naissances

27 mai : GHIDINELLI Marlow  
30 juillet : GUICHARD Louis  
22 octobre : LUTZ MAZOYER Julia  
27 octobre : BOUCHER Mahé

## Décès

8 janvier : LIPPMANN (SERAULT) Elisabeth Herta  
19 février : LIMONET Michel  
8 août : GUYENNOT (COLIN) Paulette Renée Lucie  
7 octobre : BERNIGAUD (LEWANDOWSKY) Isabelle  
8 décembre : DUSSAP René Adolphe

## INSEE : RECENSEMENT DE LA POPULATION



## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### L'association Lalheue Pierres d'Autrefois

organise son Assemblée Générale le **Samedi 20 Février**

à 10h00 à la salle communale (Port du masque obligatoire)

Elle sera suivie du renouvellement du bureau.

Toutes les personnes intéressées par nos actions menées sur le patrimoine de la commune seront les bienvenues. Nous comptons sur vous toutes et tous.

Michel CHAMFROY  
Président de LALHEUE PIERRES D'AUTREFOIS  
2, route de la Chapelle, LALHEUE - 0385449629 / [michel.chamfroy@wanadoo.fr](mailto:michel.chamfroy@wanadoo.fr)

### La Société de Chasse « La Saint Hubert de Lalheue »

organise le **Samedi 6 mars** un nettoyage des fossés.

Tous les bénévoles sont les bienvenus. RDV à 9h à l'atelier municipal.

## PETITS FRÈRES DES PAUVRES

En Terres de Bresse



*Ça bouge depuis deux ans chez les Petits Frères des Pauvres "En, Terres de Bresse" !*

Notre équipe bressane, reconnue d'utilité publique, est solide, grâce aux partenariats mis en place en 2020 avec les communes d'Ouroux-sur-Saône et de Marnay. Nous continuons de véhiculer notre engagement et nos valeurs pour les aînés isolés, notamment auprès de la commune de Lalheue, sensible aux conditions de vie de ses aînés. Plusieurs personnes âgées isolées, habitant dans les villages en Bresse, bénéficient des visites régulières de nos bénévoles et participent à des actions collectives (sorties, goûters, ateliers créatifs, rencontres...). Notre association, apolitique et non confessionnelle, permet de favoriser et de recréer du lien social au cœur du quotidien des aînés. Elle instaure des passerelles entre jeunes et moins jeunes par le biais d'événements divers et variés.

Être accompagné par les Petits Frères des Pauvres, c'est recevoir une présence fraternelle, attentive et une écoute sans jugement. C'est aussi, pour nos aînés, la possibilité d'avoir quelqu'un à leurs côtés dans la durée, aussi longtemps qu'ils le désirent, dans le respect de leurs envies et de leurs souhaits. À ce jour, notre équipe se compose d'une vingtaine de bénévoles qui interviennent :

- Toute l'année pour accompagner de manière conviviale une ou plusieurs personnes âgées seules ou isolées (conversations, promenades, etc.)
- De façon plus ponctuelle le week-end, pendant les vacances scolaires et lors d'actions collectives
- De façon occasionnelle pour une action dans l'année ("chauffeur", participation à un séjour vacances)

La solitude des aînés vous touche ? Vous recherchez un bénévolat associatif de proximité et vous désirez vous rendre utile selon vos disponibilités ?

Contactez **Ghislaine** Giboulot au **06.71.22.73.83**, responsable de l'équipe « En, Terres de Bresse ». Elle est à votre écoute pour toute demande d'informations complémentaires, que ce soit pour devenir bénévole, pour signaler une personne âgée isolée, ou tout simplement parce que vous vous sentez seul(e).



### L'Amicale de la Basse Vallée de la Grosne

#### La pêche : un loisir pour tous

L'APPMA de la basse vallée de la Grosne de Saint-Ambreuil fait partie des 70 associations de Saône-et-Loire agréées pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

Le siège officiel est à Lalheue et son périmètre de gestion est :

Domaine privé : la GROSNE du moulin d'Hauterive jusqu'à la Saône, y compris les trois frayères à brochets et les mortes de Mamay, le GRISON à partir du pont de Lancharre et la GOUTTEUSE.

Domaine public : la Saône, lot 18 du PK.133 à PK.129

Le conseil administration comprend 10 membres actifs dont 4 au bureau :

Président : Gérard Voland : 03-85-44-75-96

Un garde privé assermenté assure la surveillance et le contrôle des pêcheurs sur les trois parcours.

**Notre rôle est de permettre à nos adhérents de pratiquer leur loisir dans les meilleures conditions :**

- Surveiller, protéger et entretenir le milieu aquatique: les frayères, les abords, les accès, les panneaux.
- Procéder aux alevinages notamment en truites et black-bass (dernier en date : 26 octobre) lorsque les conditions météorologiques et sanitaires le permettent.
- Participer aux pêches électriques avec la fédération pour recensement du cheptel halieutique.
- Collecter l'argent de la vente des cartes auprès de nos dépositaires puis reversement à la fédération : une part (environ 20%) revient à l'association pour assurer son unique fonctionnement.

Malgré l'absence de subventions, le bilan financier est équilibré grâce au bénévolat de ses membres.

Plusieurs options de carte de pêche sont possibles avec des tarifs dégressifs.

Cette année, 560 cartes vendues, tous types confondus.

Vous pouvez acheter votre carte chez nos dépositaires ou bien directement sur internet en choisissant notre AAPMA de St-Ambreuil. (basse vallée de la Grosne)

L'assemblée générale, ouverte à tous, a lieu chaque année début d'année à Lalheue en présence d'un membre de la fédération de Saône-et-Loire (info par voie de presse ou mail pour les titulaires de cartes).

Plus d'infos pratiques sur [www.peche-saone-et-loire.fr](http://www.peche-saone-et-loire.fr)